



Préavis de grève du 28 juin 2022

Les Syndicats demandent à être reçus par la Ministre de la Culture

Comme nous pouvions nous y attendre, la négociation du préavis de grève avec la direction de France Télévisions n'a rien produit de concret.

Rapport sulfureux du Sénat

C'est dans ce contexte que la synthèse du rapport du Sénat est sortie en urgence le 8 juin (le rapport final n'est pas encore diffusé). Les Sénateurs n'ont même pas pris la peine de recevoir les syndicats de l'audiovisuel public. Concernant ceux de France TV, un RDV en mai avait été repoussé à la demande des services du Sénat au 9 juin mais visiblement l'agenda politique des sénateurs LR est plus important que leur considération pour les salariés.

Le Président Macron ayant ouvert la voie en annonçant la suppression de la Contribution à l'Audiovisuel Public dès son entrée en campagne, les Sénateurs se sont engouffrés pour y aller de leurs propositions. Ils balayent d'un revers de main les modes de financement alternatifs par une taxe affectée pour prôner une bascule sur le budget de l'Etat, tout en pointant le risque des ajustements budgétaires en cours d'année.

Côté organisation ils prônent la fusion des entreprises publiques, avec la mise en place d'une rédaction unique en trois pôles, international, national et local, ce qui est très éloigné des besoins de fonctionnement des rédactions et quasiment inopérable.

TEPI* le retour ?

Par ailleurs, les sénateurs proposent de fusionner France 3 et France Bleu et de loger les milliers de salariés concernés dans une filiale de la nouvelle entreprise. Une sorte de projet TEPI XXXL, c'est à dire le transfert autoritaire des salariés dans une filiale entraînant une modification de la couverture conventionnelle de tous les salariés. Bravo le mieux disant social !

En attendant, c'est toujours le calme plat du côté de la majorité sortante en termes de propositions de financement alternatif et de vision pour l'Audiovisuel Public.

La mobilisation du 28 juin prochain est donc impérative. Nous appelons à l'organisation d'assemblées générales dans tous les sites de FTV pour organiser cette journée d'action.

Face cette confusion générale sur l'avenir de l'Audiovisuel Public et de ses salariés, les Organisations Syndicales demandent à être reçues par Mme la Ministre de la Culture.

Paris, le 10 juin 2022

*TEPI : projet de Transfert des Émissions en Production Interne et des personnels de FTV à FTV Studio, concernant *Télématin*, *Thalassa*, *Faut pas rêver*, *Des Racines et des Ailes*, *Des Chiffres et des Lettres* et *Passage des Arts*, avec transfert des salariés.